

Technicien de maintenance d'équipements de confort climatique

RNCP31589 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227r
Formacode(s)	24147, 22635, 22685
Code(s) ROME	I1308, I1306
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	21/10/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

57 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 45 à former et organiser l'évaluation et 12 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800228	Former

Liste complète des 57 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp31589-technicien-de-maintenance-d-equipements-de-confort-climatique/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Technicien de maintenance d'équipements de confort climatique effectue les mises en service, la maintenance

préventive et le dépannage des installations de production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire de petite puissance. Il assure les contrôles nécessaires sur le plan de la sécurité, de la qualité des rejets dans l'environnement et des performances des matériels. Il intervient sur des générateurs utilisant les énergies conventionnelles, les énergies renouvelables, sur des équipements de récupération d'énergie et de renouvellement d'air ou des systèmes hybrides les combinant. Il est amené à apporter des conseils aux clients chez qui il intervient sur la bonne utilisation des matériels et à leur proposer des solutions techniques d'améliorations des performances énergétiques de leurs installations. Il est capable de réaliser des travaux de remplacement de matériels dans le cadre d'opérations de dépannage, ou de mise en conformité de certaines parties d'équipements.

Lors de ses interventions, le Technicien de maintenance d'équipements confort thermique travaille souvent seul, ce qui nécessite le respect des normes de sécurité et l'application de la réglementation en vigueur. Il peut également intervenir en équipe notamment lors d'interventions délicates et réglementées ou sur des chantiers nécessitant la présence de plusieurs intervenants, il peut dans ce cas, assurer le rôle de chef d'équipe. Il est amené à effectuer des interventions dans un contexte à risques : utilisation de gaz et autres combustibles, présence potentielle de produits de combustion, manipulation d'équipements électriques sous tension, déplacements fréquents en voiture, manutention de charges en espaces encombrés. Il devra, pour certaines de ces opérations, être habilité (électricité, fluides frigorigènes). L'exercice du métier comporte de fréquents travaux sur sites client dont quelquefois en milieu fermé, exigü, difficilement accessible et en hauteur, il devra dans ce cas respecter la réglementation afférente sur le travail en hauteur. Il aura des déplacements fréquents et des horaires irréguliers liés aux modes et à la nature des interventions (urgences, astreintes...). Il doit pouvoir fournir au client, comme à son supérieur hiérarchique, toute explication concernant ses interventions. Il est autonome, et doté d'un véhicule équipé d'un outillage personnel et de protections individuelles adaptées à ses missions. Il est confronté à des équipements caractérisés par de fortes évolutions technologiques et d'une large diversité. Il doit être capable de s'adapter et de se former en permanence. Il est souvent en situation d'imprévu. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits, et équipements d'alimentation et de stockage de fioul domestique résidentiel.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

2. Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits, et équipements d'alimentation de gaz résidentiels.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs de petite puissance utilisant le gaz.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

3. Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs résidentiels de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

4. Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au bois ou solaire.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie bois.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles

Blocs de compétences

RNCP31589BC01 — Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique.

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits, et équipements d'alimentation et de stockage de fioul domestique résidentiel.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP31589BC02 — Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz.

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits, et équipements d'alimentation de gaz résidentiels.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs de petite puissance utilisant le gaz.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de

chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP31589BC03 — Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques.

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs résidentiels de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP31589BC04 — Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au bois ou solaire.

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie bois.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des générateurs de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire.

Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux.

Apporter des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles.

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b)

D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.

c)

Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises d'installation d'équipements thermiques et thermodynamiques ayant un département maintenance.

Les entreprises de maintenance, assurant la gestion technique d'équipements, par contrats, pour le compte de leurs clients.

Les entreprises de type artisanal, dans le cas où le Technicien possède déjà une expérience de l'installation.

Les constructeurs d'équipements thermiques lorsqu'ils possèdent un service montage ou un SAV.

Les utilisateurs (collectivités : mairie, écoles, etc.), lorsqu'ils assurent eux-mêmes la maintenance de leurs équipements.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent technique d'entretien et d'exploitation de chauffage.

Technicien de maintenance en climatisation.

Technicien de maintenance en génie climatique.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- article R. 543-106 code de l'environnement : être titulaire de l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes, catégorie I ;
- conformément à l'avis aux organismes agréés par les ministres en charge de l'environnement et de l'industrie en application de l'article R. 543-99 du code de l'environnement, publié au JO du 6 août 2013, les titulaires de ce titre professionnel ou du certificat de compétences professionnelles suivant :
- CCP

« Assurer la mise en service, la maintenance et le dépannage des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air, et de leurs générateurs thermodynamique. »

sont considérés comme ayant réussi l'examen théorique et pratique mentionné à l'article 5 du règlement (CE) n° 303/2008 ainsi que l'évaluation mentionnée à l'annexe I de l'arrêté du 13 octobre 2008 modifié.

La délivrance de l'attestation d'aptitude à un personnel titulaire de ce titre professionnel ou d'un des certificats de compétences professionnelles mentionnés dans cet avis, après la date du 27 avril 2012, ne nécessite donc pas de nouvelle évaluation.

Conformément aux articles R4544-9 et 4544-10 du code du travail, l'ensemble des opérations décrites dans cet emploi sont réalisées par un professionnel désigné et habilité par son employeur. Le professionnel réalise les opérations selon les modalités telles que définies par l'article R4544-3 du code du travail.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 992 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 838
Jugés difficiles à recruter	70 %

Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 294 €
Selon la branche	6 000 € – 6 294 €
Prise en charge	Branches concernées
6 294 €	Valeur par défaut · 212 branches
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	21/10/2023
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP24348

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38081

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31589/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	9
Taux d'achèvement	82 %
Période	06/2022 – 03/2024

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	23
Montant total engagé	77 766 €
Coût moyen par dossier	3 381 €
Durée moyenne	489 h
Période	07/2020 – 08/2023
France compétences	80 %
France Travail	10 %
Reste à charge titulaire	10 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.